

Lex Delles

Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme

© SIP / Claude Piscitelli

Lex Delles est né le 28 novembre 1984. Il est originaire de Mondorf-les-Bains.

Études et formations

Après son baccalauréat en 2003, Lex Delles entame des études en droit à l'Université du Luxembourg avant d'être diplômé en sciences pédagogiques à l'HERS (Haute École Robert Schuman) à Virton (Belgique).

Fonctions gouvernementales

À la suite des élections législatives du 14 octobre 2018, Lex Delles fait son entrée au gouvernement comme ministre des Classes moyennes et ministre du Tourisme en date du 5 décembre 2018 dans le gouvernement de coalition entre le Parti démocratique (DP), le Parti ouvrier socialiste luxembourgeois (LSAP) et Les Verts (déi gréng). À l'issue des élections législatives du 8 octobre 2023, Lex Delles est nommé ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme en date du 17 novembre 2023 dans le gouvernement de coalition entre le Parti chrétien-social (CSV) et le Parti démocratique (DP).

Autres fonctions politiques

Fidèle à sa devise "Rien n'est plus facile que de critiquer, mieux vaut agir", Lex Delles s'engage dès 2010 auprès de la Jeunesse démocrate et libérale du Luxembourg (Jonk Demokraten - JDL). Il relance la section de la JDL à Mondorf-les-Bains et les Jeunes démocrates de la Circonscription Ouest, qu'il préside jusqu'en 2013. Il est vice-président du DP de novembre 2015 à juin 2022. En juin 2022, à l'âge de 37 ans, il est élu président du Parti démocrate, un poste qu'il a occupé jusqu'en 2025.

Lex Delles se présente pour la première fois aux élections communales en 2011 et est élu d'emblée premier échevin de Mondorf-les-Bains. En janvier 2014, il est assermenté bourgmestre de sa commune natale. Lex Delles est par ailleurs président du Syndicat intercommunal pour la création, l'aménagement, la promotion et l'exploitation d'une zone d'activités économiques à caractère régional dans le canton de Remich (SIAER - Triangle vert) de mars 2014 jusqu'à son entrée au gouvernement. Suite aux élections législatives de 2013, Lex Delles est élu à la Chambre des députés et devient en 2014, à l'âge de 29 ans, le plus jeune député-maire du pays. Lors des élections communales de 2017, il conserve son mandat de bourgmestre jusqu'à son entrée au gouvernement. À la Chambre des députés, Lex Delles préside de 2013 à 2018 la commission de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Il est alors également membre de la commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative, de la commission de l'Agriculture, de la Viticulture, du Développement rural et de la Protection des consommateurs ainsi que de la commission de la Culture. Lex Delles est par ailleurs membre suppléant de la délégation luxembourgeoise auprès du Conseil interparlementaire consultatif de Benelux de 2015 à 2018.

Activités professionnelles

Après ses études, Lex Delles entame une carrière d'instituteur au sein de l'école fondamentale à Lenningen.

www.gouvernement.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG